LES ASSASSINS D'UN MARINIER IRONT AU BAGNE

Orléans, 9. — Parmi les nombreux disparus dont les pistes furent, tour à tour, envisagés comme pouvant être celles de l'homme coupé en morceaux figurant, on s'en souvient, un jeune marinier, Louis Trimouille, âgé de 22 ans, Louis Trimouille, qui se trouvait avec la péniche « La Belle Ernestine » dans le canal de Briare, à Saint-Firmin-sur-Loire, le 23 novembre dernier. Le lendemain, au petit jour, on retrouva à la montée du pont du canal sa casquette, tombée dans un flaque de sang.

L'hypothèse qui prévalut fut celle d'un meurtre mais ce fut en vain que l'on rechercha le corps, notamment à la Villette et sur la berge du canal Saint-Martin. On découvrit finalement, en février 1925, à demi enfoui dans les sables de la Loire, à Saint-Gondon, près de Gien, le cadavre du jeune marinier et l'autopsie révéla qu'il y avait eu crime. L'enquête de la brigade mobile amena l'arrestation des coupables. Louis Lafaure, dit « la Terreur des canaux » et son complice Louis Thenault.

Les accusés ont comparu hier devant les assises du Loiret. Au cours des débats, s'est produit un incident. Un télégramme apporté par un gendarme et émanant du parquet de Bourges comportait un mandat d'arrêt contre Louis Lafaure, inculpé de l'assassinat d'un sergent américain. Les avocats ont protesté.

Le jury ayant rapporté un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes, Lafaure et Thénault sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

DERNIERE HEURE

L'armée rifaine a Fez pour objectif

ELLE EXÉCUTE DANS CE BUT UN MOUVEMENT DE GRANDE ENVERGURE

Fez, 9. — La pression politique sur Tsoul continue et les contingents rifains restent rassemblés devant les troupes françaises, au Nord-Ouest de Taza.

La pression de l'ennemi au Sud de l'Ouergha, signalée hier, s'accentue. On continue à signaler la présence d'une harka opérant dans la région, entre Koleine et Kelaa des Yless.

De nombreux rassemblements sont signalés sur d'autres points du front.

L'ennemi paraît tenter d'exécuter un vaste plan, où se devine profondément la manière européenne, et dont l'objectif essentiel continue à être Fez, qu'il voudrait menacer par les voies les plus courtes.

CENTAINES DE TUÉS ET DE BLESSÉS

Tanger, 9. — Les rebelles, suivant des renseignements donnés par les Rifains, perdent des centaines de tués et de blessés à chaque combat.

Ainsi, la tribu Kabile Targuist a perdu 255 soldats sur 300 ; les Boni Zeroual 310 sur 1.800 environ. La fraction des Kauna a eu 127 tués : les Béni-Zorkat, 30 tués et une cinquantaine de blessés.

Dans la fraction des Béni-Abmed-Soukak, il y a eu 30 tués. Les pertes des Ghomara sont tellement fortes que Abd el Krim a retiré cette tribu du front occidental espagnol.

UNE SEULE SORTE DE TIMBRE POUR TOUTES LES TAXES

Paris, 9. — Le Ministère des Finances communique la note suivante :

« Le ministre des Finances vient de réaliser par décret, une réforme réclamée depuis longtemps par le monde du commerce et des affaires. Il y avait, jusqu'à maintenant, une collection spéciale de figurines pour chaque nature de taxes payables par timbres ; c'est ainsi que les timbres mobiles pour les effets de commerce n'étaient pas les mêmes que ceux des quittances. Dorénavant, tous les timbres seront unifiés. M. Caillaux, tenant à faire bénéficier de toutes ces différenciations diverses : On pourra par exemple à l'avenir, timbrer des quittances ou des affiches avec mêmes timbres mobiles que les effets de commerce. »

FÉDÉRATION NATIONALE DES SERVICES PUBLICS

Paris, 9. — La Fédération Nationale du personnel des services publics des départements, des villes et des communes, communique une note, annonçant que le personnel municipal de plusieurs villes de France, notamment Hellemmes, vient de se constituer en syndicat et d'adhérer à la Fédération Nationale du personnel des services publics des départements, des villes et des communes, et à la Confédération générale du travail.

M. DOUMERGUE A INAUGURÉ LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Paris, 9. — M. Doumergue a inauguré cet après-midi, la Cité Universitaire, fondation Emile Deutsch, de la Meurthe.

Le Tour de France Cycliste

Le classement général

Voici le classement général du Tour de France après la treizième étape :

1er, Bottecchia, 146 h. 11' 50" ; 2e, Frantz, 146 h. 42' 47" ; 3e, L. Buysse, 147 h. 10' 28" ; 4e Aymo, 147 h. 17' 39" ; 5e, O. Huysse, 147 h. 34' 50" ; 6e, Dejonghe, 147 h. 09' 05" ; 7e, Beeckman, 148 h. 07' 3" ; 8e, Sellier, 148 h. 28' 48" ; 9e, Verdyck, 148 h. 34' 02" ; 10e, Bellenger, 148 h. 49' 16"

ROUBAIX

BUREAUX 20, Grande Place. Téléphone 3-61
DEPOT DE VENTE 78, Grande Rue

RENVERSE PAR UN CYCLISTE

Vers 17 heures, en voulant traverser la chaussée, au carrefour formé par le boulevard Montesquieu et la rue d'Isly, le jeune Devez Alphonse, 17 ans, demeurant rue d'Isly, 145, a coupé l'axe de direction de M. Demelenaere Gustave, rue Watt, cour Six, qui descendait du boulevard monté sur son vélo.

Le cycliste ne put éviter la rencontre et le jeune Devez, renversé sur la chaussée, fut blessé. M. le docteur Harlet lui donna ses soins, constata une fracture de l'extrémité du fémur droit. Une enquête est ouverte, aux fins d'établir la responsabilité de cet accident.

UN CYCLISTE FAIT UNE CHUTE

Hier soir, un cycliste demeurant rue de France, à Mouveaux, M. Jean Ariani, journalier, en retournant chez lui, passait près du pont du Beauchêne, lorsqu'ayant été pris d'un étourdissement, il fit une chute suffisamment grave pour que son état nécessite son envoi à l'Hôpital de la Fraternité.

ARRESTATION

Hier matin, vers 8 heures 30, M. Deweed Julien, 21 ans, maçon, demeurant à Roncq, 10, rue de la Tuilerie, auteur de coups et blessures commis le 6 courant sur la personne de M. Fruit Henri, mécanicien, demeurant rue Alfred de Musset, s'est présenté au commissariat du 5e arrondissement et il a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il a été conduit à Lille à la disposition de M. le procureur de la République.

Malgré sa vogue toujours croissante, **L'Huile de Table des Chartreux** *livre dans les 48 heures de la réception des commandes.*

IMPRUDENCES REPRIMÉES

M. Sevnaye Maurice, 26 ans, mécanicien à Croix, rue de Wasquehal, surpris pilotant une motocyclette à gauche, la droite de la chaussée étant libre, a été l'objet d'une contravention.

— M. Dussart André, entrepreneur de maçonnerie, rue de Lille, ayant omis de faire éclairer l'obstacle constitué par un dépôt de matériaux et un échafaudage sur la voie publique, a été gratifié d'un procès-verbal.

— M. Motte Léon, 26 ans, industriel, rue de Beaumont, a été l'objet du même traitement pour défaut de plaques de contrôle et d'identité à sa motocyclette.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Sur la demande de l'Administration municipale, la Préfecture du Nord a autorisé tous les débitants de boissons de notre ville à tenir leur établissement ouvert durant la nuit du 14 au 15 juillet.

A l'occasion de la Fête Nationale et de la Fête des Fabricants, l'Administration municipale autorise tous les débitants de boissons à laisser danser et jouer de la musique dans leur établissement, *toute la nuit du 14 au 15 juillet, et jusqu'à minuit, les 12, 13, 25, 26 et 27 juillet.*

MUTUELLE DES TAILLEURS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS

Une réunion s'est tenue lundi 6 courant, Café du gymnase, rue du Grand-Chemin, à Roubaix. Diverses questions de la plus haute importance furent d'abord traitées. Puis un voyageur d'une grande maison est venu présenter une nouvelle invention concernant le métier.

Après lui, M. Percin a fait une démonstration sur le raglan dont chacun emporta la meilleure impression. La commission est heureuse d'annoncer que le bal de la couture est fixé cette année au samedi 26 septembre prochain. Elle compte sur la présence de chacun et invite tous les tailleurs qui ne font pas encore partie du groupement à venir aux réunions.

Prochaine réunion, lundi 3 août, au Damier à Tourcoing.

Le secrétaire : DELESALLE.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

A la suite d'une conférence de M. Jean de Rycke sur « l'Education professionnelle », la section roubaisienne de la Ligue des Droits de l'Homme émet le vœu :

« Qu'il soit créé près de chaque école de garçons et de filles un comité de préorientation professionnelle. Ce comité pourrait être composé d'un maître de l'école, du président de l'Amicale, du délégué cantonal et de trois personnalités industrielles ou commerciales du voisinage de l'école. Il s'efforcerait de rechercher les aptitudes des enfants, de susciter les vocations en organisant des visites dans les usines, les ateliers et les écoles professionnelles de la région. Il se mettrait en rapport avec les parents et s'entendrait avec eux pour aiguiller les enfants vers les écoles pratiques d'enseignement technique ou sur une profession convenant à leurs aptitudes intellectuelles et physiques. »

Et décide que ce vœu sera transmis à M. le sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique.

Un partie artistique organisée par le dévoué conférencier termine la soirée. Les brillants artistes : Mme Joseph Bagein, pianiste ; Mme Jean Castelain, cantatrice ; M. Joseph Gagein basse chantante ; M. Joseph Lemarchand, chanteur à voix ; M. Bass, comique grime ; tous de l'Amicale des Arts charmèrent les ligueurs qui ne leur ménagèrent pas leurs plus chaleureux applaudissements. M. le docteur Dupré, interprète admirablement les sentiments de l'Assemblée en leur exprimant ses vifs remerciements : tout sa gratitude pour le concours dévoué qu'ils ont bien voulu prêter à la Ligue des Droits de l'Homme.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La distribution des prix aux élèves du Conservatoire de musique aura lieu le dimanche 12 juillet à 10 heures précises. Cette cérémonie sera présidée par M. le docteur L. Dupré, adjoint au maire.

Les principaux lauréats du concours de fin d'année se feront entendre.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS

Ce soir, vendredi, à 20 heures répétition générale et obligatoire pour les musiciens, tambours et clairons.

D'JELMAKO !!

Ce nom est synonyme de hardiesse, intrépidité et courage. Ce Chasseur de Chevelures a été proclamé par l'Amérique le Roi de l'équilibre. Il a traversé le NIAGARA et a reçu de ce fait la ceinture d'or des champions.

D'JELMAKO est actuellement dans nos murs. Il roulera sur sa torpille aérienne, à vingt mètres haut, en équilibre sur un câble.

D'JELMAKO fera ses débuts, dimanche, à l'AMERICAN-PARK. 10744

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS ET INCURABLES

En raison de la Fête Nationale, le paiement des pensions aux vieillards et incurables qui devait avoir lieu le mardi 14 juillet sera avancé et aura lieu le samedi 11 juillet, à 9 heures, au Bureau d'assistance, 119, rue Pellart.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — André Roussel, rue de Denain, 38 cour Bertin, 3. — Charles Leeuws, rue Victor Hugo 62. — Francine Francq, rue Olivier de Serres, 11. — Marcelle Beaustre, rue Archimède, 69, cour Polyte, 8.

PUBLICATIONS. — François Taeymans, teinturier, domicilié à Tourcoing et Hortense Noif, visiteuse à Tourcoing — Martin Zarnowiecki, mineur à Libercourt (Pas-de-Calais) et Antoinette Zotty, trieuse de laine, rue du Fontenoy, 40.

DÉCÈS. — Armand Noclain, 80 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Marie Caudron, veuve Délice, 73 ans, rue Ste-Elisabeth, 49. — Maria Godet, épouse Guillet 52 ans, rue Bernard, 120. — Angéline Fleurquin, épouse D'Hellemme, 67 ans, d'Annappes.

BOCK MEYERBEER LE PLUS ..... APPETISSANT

WATTRELOS

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. — **Formation d'une section à Wattrelos** — Afin d'éviter les trop grands déplacements aux adhérents de Wattrelos et aussi pour permettre un recrutement plus dense, quelques camarades entreprirent la formation d'une section wattrelosienne de la Ligue des Droits de l'Homme.

Une première réunion à laquelle assistaient près de 80 personnes eut lieu lundi dernier. Plusieurs délégués de la Fédération étaient présents.

La présidence fut offert à M. le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix, qui dans une allocution aimable, remercia les amis de Wattrelos d'avoir répondu si nombreux à l'appel des camarades.

M. Pontoise, donne lecture des principaux articles des statuts de la Ligue.

Sur plusieurs questions posées par quelques camarades au sujet du but de la Ligue, le Président, amicalement donna un aperçu de l'idéal de la Ligue « se dresser contre toute injustice d'où qu'il vienne ».

La Ligue n'étant attachée à aucune secte ou dogme philosophique ou religieuse. Tout citoyen conscient d'un idéal de justice humaine, doit y adhérer.

Après ces explications, l'assemblée désigna son bureau provisoire.

Une prochaine assemblée aura lieu au siège qui sera choisi par le bureau afin d'installer définitivement les commissions et approbation des statuts.

Et le Président leva la séance en souhaitant longue vie et prospérité à la nouvelle section de Wattrelos.

FILS BRUTAL. — Le service de police a procédé à l'arrestation du nommé François Delombaerde, 30 ans, demeurant rue du Commerce, inculpé d'avoir donné des coups à son père.

Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

IL AVAIT TROP BU. — Contravention a été rédigée à la charge de nommé Henri Benoit, demeurant à Herchin, qui fut rencontré par la police en état complet d'ivresse.

DUCASSE DE LA VIEILLE-PLACE. — La réunion hebdomadaire des commerçants aura lieu ce soir, à 8 heures précises, chez M. Jules Delvainquière, cafetier, rue Pierre Catteau.

Tous les commerçants et les cabaretiers en particulier sont invités à assister à cette réunion, au cours de laquelle les affiches-programme seront remises.

DEBITS DE BOISSONS. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les débitants de boissons, cafetier, et tenanciers d'autres lieux publics pourront laisser leurs établissements ouverts pendant les nuits des 12 au 13 Juillet.

Ils pourront aussi, du 12 au 15 Juillet, jouer ou laisser jouer de la musique et laisser danser, mais seulement jusqu'à une heure du matin.

CROIX

LA MUSIQUE MUNICIPALE A MONS-EN-BARŒUL. — Ayant été invitée par la Fanfare de Mons-en-Barœul aux festivités que cette société organisait dimanche dernier à l'occasion de son 46e anniversaire, la Musique Municipale est allée donner un concert artistique à 17 h., dans le parc de M. Meigné-Vandorpe. Une foule nombreuse que l'on peut évaluer à quatre mille personnes, se pressait dans les allées de ce magnifique jardin, pour écouter ce concert tant attendu, les auditeurs ne furent point déçus, car directeurs et musiciens se sont surpassés et notre phalange musicale a obtenu un très légitime succès. Ce fut par la célèbre ouverture de Maître Wolfram de Reyer, que la musique municipale débuta, et sous l'habile direction de M. Dervaux, elle fit ressortir la beauté de cette œuvre, dans laquelle M. Achille Baufle, joua un solo de cor d'une extrême délicatesse, au premier contact les musiciens avaient conquis les faveurs du public, puis les clarinettistes se firent valoir, dans Mazurka-Caprice de Magnani. Les auditeurs sont emballés et c'est dans une atmosphère de sympathie que la Société attaque la sélection sur le 3e acte de Manon, la scène de Saint-Sulpice : il serait malaisé de dire lesquels des solistes ou de l'orchestre ont le mieux rendu la pensée de l'auteur, on sent que la direction possède ses musiciens bien en mains, et cette page d'une difficulté inouïe, est rendue d'une façon artistique, ce fut une explosion d'applaudissements chaleureux et des cris « brava ». allant au chef, aux musiciens, aux solistes MM. Laurence, Cheysen, Libbrecht, Debay, Allyns.

M. Thiers, président de la fanfare de Mons-en-Barœul, vint féliciter les exécutant et leur chef, auquel il remit une superbe gerbe de fleurs. La seconde partie n'a pas eu moins de succès et les fêtes Islaques de Wattelle et la grande valse « Les Nomades » furent enlevés d'une façon impeccable. Après avoir écouté debout, et tête nue la « Marseillaise » le public enthousiasmé s'est retiré enchanté d'avoir assisté à ce régal artistique qui fait honneur à la musique municipale de Croix, a son très habile directeur, M. Dervaux, ainsi qu'à son dévoué président M. Duponchelle.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Jean Desmarchelier, rue de Bapaume, 8.

WASQUEHAL

LES FÊTES DU QUARTIER DU CAPREAU

C'est dimanche prochain qu'a lieu la ducasse annuelle du Capreau. La fête commencera samedi à 20 heures 30, par une grande retraite aux flambeaux avec le gracieux concours de l'Harmonie La Jeune France. Départ chez Doumiaux, 9, rue L. Michel.

Dimanche 12 juillet, réveil en fanfare à 6 heures. Distribution de gâteaux aux enfants ayant participé à la retraite aux flambeaux. Des jeux populaires seront organisés dans tous les cafés du quartier. Un grand jeu de boules à la platine aura lieu chez Albert, rue Christophe Colomb.

La fête se continuera le lundi 13 juillet : Grande course cycliste Wasquehal-Armentières et retour (50 kilomètres), 300 fr. de prix en espèces et nombreux autres lots en nature. A l'arrivée de la course et pendant celle-ci, l'Harmonie La Jeune France donnera un joli concert. Pour la course cycliste, les inscriptions sont reçues chez M. Lejeune 2, rue de Roubaix. Distribution des prix chez Henri Fiévet. Inscriptions 3 fr. 50, dossard compris. De 16 à 20 heures, grand bal roulant avec le concours de plusieurs sociétés de musique.

La fête se clôturera le lundi 13 juillet, par un grand banquet offert par la commission organisatrice aux vieillards des Petits Ménages.

UN ENFANT DE WASQUEHAL MEURT AU REGIMENT. — La mairie de Wasquehal vient d'être avisée de la mort de l'un de ses enfants, M. Gaston Leveugle, caporal du 551e régiment de chars légers à Mourmelon (Marne), qui faisait partie de la classe 1924, est décédé à l'Hôpital militaire du Camp de Châlons, le 7 juillet, à la suite d'une maladie contractée dans le service. M. Gaston Leveugle était le fils de M. Daniel Leveugle, premier adjoint au maire de la commune.

La cérémonie militaire a eu lieu hier. Le corps de cet infortuné soldat arrivera en gare de Croix aujourd'hui vendredi.

Les funérailles auront lieu 13 juillet, à 9 heures 30, en l'église Saint-Clément (Capreau). L'inhumation définitive se fera au cimetière du Blanc-Seau. Assemblée à la maison mortuaire, rue Testelin, à 9 h. 15.

VOYAGE A LA MER. — Les lauréats du certificat d'études primaires se rendront à la mer le samedi 18 juillet. Les personnes désireuses d'accompagner les enfants dans ce voyage sont priées de se faire inscrire à la mairie avant le 13 juillet, dernier délai. S'adresser au secrétariat de la mairie.

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE. — M. Alexandre Viseur, vient de recevoir la Médaille d'honneur de la police, en récompense de ses 20 années de services. M. Viseur a été nommé garde champêtre le 15 décembre 1903. A ce nouveau médaillé, nous présentons nos félicitations.

LYS

UN JEUNE MUPLE. — Dimanche dernier, Mlle Juliette Tavenier, demeurant à Leers (Belgique), s'était rendue au bal avec M. Bart Pierre, âgé de 19 ans.

Ils dansèrent. Mais, cet exercice terminé, M. Bart disparut avec le sac à main de sa cavalière, qui contenait 35 francs environ.

Ce gamin voulut continuer la fête. Avec l'argent, il visita plusieurs estaminets et but jusqu'à l'ivresse. Il fit tant et si bien qu'il se fit remarquer par les agents et coucha au poste.

La plainte que déposa Mlle Tavernier fit obligation à la police d'ouvrir une enquête, qui conduira M. Bart en correctionnelle.

HEM

NOS TRAMWAYS. — M. le Maire vient de recevoir la lettre suivante de la Compagnie des Tramways :

« En réponse à votre lettre du 1er courant, nous avons l'honneur de vous informer que nous étudions pour la ligne Roubaix-Hem une modification l'horaire qui nous permettrait de faire des départs pour Hem à 12 h. 05 et 12 h. 15.

Nous pensons que ces départs donneront satisfaction aux voyageurs et espérons mettre en application ce nouvel horaire aussitôt qu'il sera mis au point. »

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS indispensable en été

TOURCOING

BUREAU : 3, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 3-85 —

La crise du logement et les habitations à bon marché à Tourcoing

Le « Journal de Roubaix » va un peu fort dans son article de jeudi sur les élections cantonales, il écrit parlant des socialistes, que les habitations à bon marché construites à l'initiation de leurs élus sont en nombre infimes, que des organisations privées plus sociales que socialistes leur ont cependant montré le chemin.

Ce n'est pas à Tourcoing certainement sous l'ancienne administration que l'on pourra aller chercher des exemples de réalisations dans ce domaine car, depuis que l'administration actuelle a pris le pouvoir, la mairie reçoit un tel nombre de demandes de logements que certains services semblent transformés en bureaux d'affaires immobilières. C'est qu'une crise de logement sans précédent atteint en particulier les malheureux qui vivent entassés dans des locaux surpeuplés.

L'initiative privée quelle que soit sa force et sa souplesse ne peut prétendre désoudre à elle seule la question du logement, c'est cependant sur elle que le « Journal de Roubaix » semble s'appuyer.

Dans l'état social présent les difficulté locatives sont dues tant au désordre de l'après-guerre qu'à la mauvaise organisation sociale. La construction ne se fait pas suivant les besoins, elle se fait suivant l'intérêt que retireront certains favorisés du soir détenant les capitaux. Les préoccupations de santé et d'hygiène sont secondaires dans ce domaine, le capitalisme a besoin de conserver les amas de taudis qui rapportent aujourd'hui à leur propriétaire.

Dans une Société véritablement démocratique, le pic du démolisseur jetterait bas certains quartiers de maisons sans que la collectivité eût à se priver un peu plus pour enrichir d'autres hommes, et à leur place s'édifieraient des maisons comportant tout le confort moderne. Mais nous n'en sommes pas encore là ce programme est loin de sa réalisation et plus loin encore du rêve du « Journal de Roubaix » avec ses candidats réactionnaires.

La municipalité de M. Leduc s'est trouvée devant une situation difficile au point de vue du logement. Elle avait à faire vite, mais au lieu de s'occuper du logement des habitants elle s'est bornée à établir un programme qu'elle n'a appliqué qu'au ralenti, elle a versé entre les mains d'une « Société privée » les capitaux provenant soit du reliquat du ravitaillement, soit des subventions de la ville pour permettre à quelques gros propriétaires à quelques capitalistes de pratiquer leur politique réactionnaire, allant jusqu'à s'occuper des affaires privées des sollicitants. En effet, pour obtenir une maison de la société « Notre Maison » il faut non seulement montrer patte blanche, être bien pensant mais il faut également fournir un extrait de mariage en bonne et due forme.

Nous parlerons de cette question dans un prochain article.

SITUATION LAMENTABLE DES LOCATAIRES ET PETITS PROPRIETAIRES APRES-GUERRE.

Le défaut de construction, l'insuffisance des locaux d'habitations, le tassement des familles dans des locaux trop exigus, font naître des conflits entre locataires et propriétaires et l'application des multiples lois sur les loyers et déséquilibré le système locatif.

Au lieu de régler les conflits la loi n'a fait que les exacerber. De nombreux jugements accablent les locataires, les expulsant de leurs locaux dans lesquels ils ne sont maintenus que par mesure exceptionnelle, et les frais de justice les frappent. Ce sont toujours les locataires qui supportent les lourdes charges, leurs salaires en sont épuisés. Le jeu de la loi de l'offre et de la demande étant faussé par le manque de locaux d'habitation, la hausse des loyers en est la conséquence, les locataires évincés cherchent à se soustraire aux charges qui les accablent et se logent à n'importe quel prix.

Les habitations de nos régions sont la plupart des petites maisons ouvrières de quelques pièces très souvent la propriété de travailleurs économes ayant fait bâtir avant la guerre, en empruntant de l'argent remboursé sou par sou. Les misères de la guerre les en ont, pour la plupart dépossédés, elles ont changé de propriétaires et souvent les spéculateurs les ont achetées à bas prix. Certains propriétaires, privés de leurs logements à cause des prorogations, attendent ne pouvant les occuper, d'autres ont accepté le refoulement et vont se resserrer chez le locataire.

Les plus malheureux sont surtout les émigrés, les uns sinistrés, déracinés par la guerre venant du front, de la ligne de feu, les autres que leurs occupations, leur travail ont attiré vers la ville.

Le chiffre de la population n'est cependant pas augmenté, le nombre de maisons n'est pas moindre et cependant la crise est des plus émouvantes.

Le nombre de maisons avant et après guerre à Tourcoing se décompose comme suit : 1914, 20398 maisons et 294 usines : 1925, 20 962 maisons et 347 usines.

Pour 19.. il faut ajouter toutes les maisons construites et qui ne sont pas imposables avant 15 ans loi du 31 mars 1922 dont le nombre est d'environ 500 et les 143 baraquements en planches bâtis hâtivement.

D'autre part d'après le nombre de permis délivrés, plus de 50 immeubles d'habitations ont été transformés en maisons de commerce ou d'industrie, banques, garages d'auto, sans compter les immeubles qui, sous le couvert de demandes de modifications insignifiantes ont été complètement transformés.

Le nombre de maisons en 1925 est supérieur de 573 à 1914, il y a en plus les 500 immeubles nouveaux soit 1073 et 143 baraquements soit : 1216 desquels on peut soustraire 50 logements transformés, soit 1166 maisons de plus qu'en 1914.

Le nombre des habitants était en 1914 de 82.644. Il est en 1925 de 81.782 habitants.

Malgré 1166 maisons de plus qu'en 1914 et 862 habitants de moins la crise du logement est navrante.

Nous verrons dans un prochain article à quoi il faut attribuer cette situation.

Albert INGHELS,
Ancien député du Nord,
Adjoint au Maire de Tourcoing.

L'ASSASSIN DE Mme FACQUES DEVANT LES ASSISES DE BRUGES

Mercredi prochain 15 juillet courant, comparaîtra devant la Cour d'assises de Bruges, le sieur Delprey Rodolphe, sujet belge, domicilié, 22, rue de Roubaix, Mouscron, inculpé d'assassinat commis le 22 octobre 1924, sur la personne de Mme Facques Mathilde épouse Duchembre, âgée de 76 ans, 8, rue de la Gare, à Tourcoing.

IVRESSE ET REBELLION A AGENT

Le sieur Devrient Isidore, âgé de 50 ans, à Mouvaux, rue Pasteur, 70, qui se trouvait en état d'ivresse et causait du scandale, place Sébastopol, a été invité par un agent à déguerpir, au lieu d'obtempérer, il tenta de désarmer cet agent. Appréhendé, il opposa une vive résistance.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3 arrondissement, a dressé procès-verbal contre cet individu peu intéressant ; il sera poursuivi pour ivresse publique et rébellion à un agent dans l'exercice de ses fonctions.

ARRETE POUR VOL

Le sieur Boone Léopold, âgé de 44 ans, domicilié à Marcke-lez-Courtrai, rencontré par les gendarmes de Tourcoing, porteur de 500 grammes de laine et d'un litre d'huile dérobés à l'usine où il travaille, a été arrêté et déféré au Parquet.

AUTO CONTRE VOITURE

Une collision s'est produite à 14 heures, rue de Roubaix, entre l'auto de M. Iserentant Jean, négociant en laines, avenue de la Gare, 3, et un camion attelé d'un cheval de la maison Dumez-Delannoy, 148, rue de Roubaix. Des dégâts matériels ont été occasionnés de part et d'autre.

ACIDENTS DU TRAVAIL

La Société Anonyme Lorthiois Frères, rue Charles Wattinne, 8, un dégorgeur, Duhamel Charles, 28 ans, 6, rue du Niot, a eu l'ongle du médius gauche arraché par la petite poulie du volant de la corde, 20 jours.

— Aux constructions électriques du Nord, 20, rue du Château, un tourneur, Ghianday Vincent, 40 ans, 4, rue P. et J. Dervaux, était monté sur son tour pour changer la courroie qui l'actionne, a buté et est tombé le genou sur une pièce d'acier. Forte entorse interne du genou gauche avec hémarthrose, 30 jours.

ASSOCIATION MUTUELLE DES MEDAILLES D'HNNEUR ET DU TRAVAIL

Réunion mardi 14 juillet, à 8 heures 15 précises du matin, au siège de la Société, rue du Château, 50, à Tourcoing, « A la Nouvelle Aventure », pour assister en corps et avec drapeau à la revue et au cortège de la fête nationale.

La Société fait partie du premier groupe, numéro 12.

Ceux qui seraient en retard peuvent se rendre directement rue des Carliers, en face du n° 37, à 8 heures 45 précises.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS

Conformément à la décision prise lors de la réunion générale du 28 écoulé, le groupement prendra part à la revue et au défilé le mardi 14 juillet, pour la fête nationale.

Se trouver au siège à 8 heures 20. Prise de possession du fanion de la section ; le départ aura lieu à 8 heures 45 pour gagner l'emplacement désigné dans la formation du cortège devant le numéro 127 de la rue des Carliers.

Un ticket de présence sera remis sur les rangs.

Revue par l'Administration municipale à 9 heures 15 très précises.

SUCCES MUSICAL

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Félix Le Gal, vient d'obtenir avec succès sa médaille au concours de violon et son premier prix de flûte.

Cet élève est le fils de notre regretté professeur de flûte du Conservatoire de Tourcoing.

Toutes nos félicitations, ainsi qu'à ses professeurs, MM. Thouvez et Horrent.

SOLIDARITE LAIQUE ET SOCIALE (4e Section (Grand Plaisir)

Une première réunion de la section reconstituée, présidée par Henri Loridan, aura lieu avec le concours de M. Drun, sénateur-maire et des membres de l'Administration, dimanche prochain, 12 juillet, à 18 heures, chez M. Mae-Delmotte, estaminet de l'Exposition, 27, rue de la Latte.

Les cartes d'adhérents seront remises à l'entrée.

Ordre du jour : Namination de la commission ; Conférence par M. Gustave Dron ; Présentation des candidats aux élections cantonales.

REUNION SUR LA VOIE PUBLIQUE

M. Bonvet, commissaire de police du 2e arrondissement, a verbalisé contre le sieur Cornette Arthur, 19 ans, verrisseur, demeurant à Halluin, qui a tenu une réunion électorale sur la voie publique.

FETE NATIONALE

Le Maire de Tourcoing informe ses concitoyens que, par dérogation aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 1920, les établissements publics pourront, à l'occasion de la Fête Nationale, rester ouverts durant les nuits des 12 au 13, du 13 au 14 et du 14 au 15 juillet 1925.

GROUPE DES MUTILES DE TOURCOING ET SES CANTONS

PARTICIPATION AU CORTEGE DU 14 JUILLET

Le Groupe participera au Cortège de la Fête Nationale du 14 Juillet.

Le rassemblement est fixé à 8 h. 45, à hauteur du N. 168 de la rue des Carliers.

FEUILLETON DU 10 JUILLET 1925. — N° 57

— Ça n'est pas vrai.

— J'en ai surpris une.

» Je l'ai lue.

Rose, comme elle le faisait quand il le fallait, changea effrontément de tactique.

— C'est le tort que tu as eu.

» Il y a dans la vie des choses qu'il ne faut pas voir, et des papiers qu'il ne faut pas lire.

— Alors, j'ai raison, ce passé-là... ce passé ignoble... ?

— Moins ignoble que le présent, interrompit-elle... Rappelle-toi, Alban, rappelle-toi le train de Bordeaux...

— Ah ! Assez !... Vas-tu, chaque fois que nous ne serons pas d'accord, me ramener là-dessus ?

» Le train de Bordeaux ! Tu n'y étais pas, toi ?...

» Ce n'est pas toi, qui...

— Pardon... c'est toi qui l'as jetée, l'enfant !... toi !... toi !...

Dressés maintenant en face l'un de l'autre : elle, le prenant aux épaules... lui, la serrant aux poignets, ils avaient dans les prunelles la même lueur.

Sur les lèvres de la femme, un rire de sarcasme plein de rage.

A celles de l'homme, une frange d'écume.

C'étaient deux êtres rivés au même boulet, liés à la même chaîne de crime.

Cela pourrait être demain deux ennemis.

Ils le sentirent peut-être.

Ils se calmèrent.

— A quoi bon ! prononça Rose.

— A quoi bon ! articula-t-il sourdement.

Et elle, accoudée maintenant à la table, près de laquelle elle venait de s'asseoir, très sombre, très résolue :

— Assez de toutes ces histoires-là... de toutes ces bêtises !...

» Le passé, tu l'as connu tout entier... Tu sais que si j'ai rompu avec lui, il n'a pas rompu complètement avec moi... malgré moi...

» Celui que j'ai aimé le premier...

— Que tu aimes toujours, fit Alban Giriel.

— Soit, si tu y tiens... que j'aime toujours...

» Celui-là sait par les amis, par les copains, ce que je suis devenue... Il y a entre eux une association, une affiliation puissante... On ne sort pas de ce milieu-là aussi facilement qu'on y est entré... Il faut qu'il vous lâche...

— Ou qu'on le lâche.

— Je ne l'ai pas lâché, peut-être ?... Ne dis pas de bêtises, Alban, encore une fois

— S'il revenait de là-bas, ton apache, plus rien ne compterait... pas même ta fille.

— Ma fille !... Ah ! tu en as menti, par exemple !

Elle tournait les yeux autour d'elle, avec le geste de la main qui cherche l'arme pour frapper.

Un objet quelconque se fût trouvé à sa portée qu'elle l'eût saisi.

Cela dura l'espace d'un éclair...

Toute la colère de ces yeux, toute la brutalité de cette face se fondirent dans une expression d'attendrissement infini, de douceur extrême...

— Ma Jeanne... mon petit ange... mon innocente...

Elle posa la main à deux reprises sur son front que couvrait une toison de frisons d'or.

Puis, calme, vers son mari calmé aussi, dompté :

— C'est fini... assez d'histoires et de disputes... Je ferai ce qu'il faudra faire... sans te le dire...

» N'essaie jamais d'y mettre obstacle... tu perdrais tout...

» Et nous sommes liés à présent... les deux doigts de la main...

» Nous serons riches, n'importe par quel moyen...

» En attendant, tu devrais aller à Saint-Jean-de-Luz quelques jours, pour terminer la vente de la maison et de ton champ de vigne... Pars demain, débarrasse-moi...

» Et si l'affaire est faite quand tu rentreras, tu pourras dire que je ne suis pas une imbécile...

— Soit : je partirai.

Mme Giriel prit la feuille de papier posée au milieu de la table, couverte d'une écriture qui ressemblait à s'y méprendre à celle de l'oncle Barbiéry.

C'était le faux testament.

Giriel n'avait en qu'à y introduire une substitution de noms.

— C'est parfait, articula-t-elle, tout à fait parfait

» Nous n'aurons plus qu'à mettre la main sur le double, dans son secrétaire, et je m'en charge.

Elle ajouta :

— Quand j'aurai enlevé le vrai de l'enveloppe du notaire et replacé celui-ci...

Elle ouvrit le buvard et prit une grande enveloppe avec une suscription.

Puis, replaçant dans ce buvard l'enveloppe et le papier, elle alla le porter dans un tiroir de commode dont elle avait la clé.

De ce tiroir, elle sortit un cachet d'argent.

— Je lui ai déjà chipé ça, au vieux grigou.

» Si l'enveloppe du notaire est scellée, je scellerai aussi celle-là.

» Tu sais que j'y réussis dans les grands prix.

» Je me suis fait la main... comme toi !

Elle referma le tiroir, remit la clef dans son porte-monnaie.

Et, comme elle enlevait son peignoir, la ligne plus audacieuse, plus provocante sous son dernier vêtement, Alban Giriel articula dans une rage passionnée :

— Fais ce que tu voudras !

» Il n'y a que les gourgandines pour rendre les hommes lâches !

Le lendemain, dans l'après-midi, l'ex-contrebandier, complice de Jeannino, débarquait à St-Jean-de-Luz.

Il venait pour liquider la situation, le notaire, à qui il confiait le soin de l'en débarrasser, ayant mis en vente sur enchères le dimanche précédent et trouvé un acquéreur pour la